

## Interventions Ecolo au Conseil Communal du 23 avril 2012

### Document à destination de la presse et du secrétaire communal

#### Pt 8. Urbanisme – place du Marché n°7

Nous redisons notre regret que l'intervention de la Ville se limite au minimum alors que le bâtiment classé se trouve à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville dans le cœur historique ancien de Verviers.

#### Pt 9. Aménagement du parking des Récollets – création d'un ponton

En cohérence avec notre vote précédent concernant l'aménagement de la cour Fischer nous nous abstenons sur ce point. Nous ne voyons pas l'utilité de ce ponton, qui n'est pas accessible aux poussettes ni rappelons-le aux voitures des personnes à mobilité réduite, qui ne comporte pas de bancs (les bancs sont situés au-dessus des gradins). Un aménagement des berges de la Vesdre à cet endroit ne compense malheureusement pas la suppression de la berge du quai Rapsat par le projet du Centre commercial.

#### Pt 17. RBC Verviers-Pepinster. Comptes 2009-2010 et 2010-2011 – budget 2011-2012

Au vu du rapport financier du service, la situation du Club reste fragile ; si le résultat du dernier exercice est nettement positif, le budget de 2012 l'est beaucoup moins et la Ville reste garante d'un emprunt dont le montant à rembourser est de plus de 60.000 euros.

Ces éléments font que nous nous abstenons sur ce point.

#### Pt 26. Secrétariat des membres du Collège Communal

Nous allons voter contre ce point. Nous n'avons pas de justification suffisante sur le pourquoi de cette modification et pourquoi à ce moment ci...

#### Pt 27. Mobilité- Mise à disposition de minibus VISIOCOM

Nous espérons que le problème de stationnement des navetteurs va ainsi pouvoir être partiellement solutionné, même si nous restons convaincu que nous avons intérêt à pouvoir convaincre la SNCB de l'intérêt d'agrandir son parking, à commencer par une extension sur sa pointe comme nous l'avons déjà suggéré par le passé. Il est évident qu'il faudra une tarification avantageuse, pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet ?

#### Pt 32. Relations interculturelles – vote des (extra) européens aux élections communales

Nous sommes évidemment demandeurs de ce type de projet et partenariat. Ecolo et Groen ont été les premiers à demander le droit de vote pour les citoyens non belges aux élections. Nous sommes fiers de ce combat. Si les citoyens étrangers ne peuvent pas encore voter à toutes les élections en Belgique, ils peuvent faire entendre leur voix au niveau communal. Encore faut-il qu'ils fassent les démarches pour devenir électeurs et nous savons que cela ne va pas de soi. Nous espérons donc que ce partenariat sera un succès et le taux de participation plus

élevé qu'en 2006. Il faudra par ailleurs être attentif à l'évaluation de cette campagne pour l'améliorer encore par la suite...

Pt 18. Infrastructures sportives – école du Nord

Nous appuyons bien entendu ce projet , tout en soulignant la nécessité d'un encadrement de cet espace par des éducateurs de rue, pour éviter qu'il soit vandalisé ou accaparé exclusivement par l'un ou l'autre groupe de jeunes et pour garantir son utilisation par les jeunes du quartier auxquels il est prioritairement destiné.

Pt 43A. Règlement concernant la taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Il y a plus d'un an déjà, le groupe Ecolo a interpellé le Collège au sujet de ce règlement et nous voudrions à nouveau le faire aujourd'hui.

Après quelques temps de mise en pratique il serait intéressant d'évaluer le fonctionnement de cette taxe, entre autres sur ces questions :

- la distribution de sacs « gratuits » a-t-elle permis de diminuer le nombre de dépôts sauvages et dans quelle proportion ?
- quel est le pourcentage de bons donnant droit aux sacs poubelles qui , pour différentes raisons, ne sont finalement pas utilisés ?

Nous voulons aussi revenir sur la demande que nous avons faite il y a un an .

L'article 5 du règlement prévoit la distribution gratuite, dès paiement de la taxe, de 20 sacs de 90 litres pour les ménages de 2 personnes au moins ou de 50 litres pour les personnes isolées.

Un certain nombre de personnes qui se sont pourtant bien acquittées de leur taxe se voient refuser ces 20 sacs sous prétexte que la date limite inscrite sur le bon est dépassée , et parfois de quelques jours seulement.

Or, le règlement ne prévoit pas qu'au-delà d'une certaine date on ne puisse pas obtenir les sacs auxquels donne droit le paiement de la taxe .Refuser de fournir les sacs est donc une entorse au règlement . Nous ne comprenons pas en quoi cette pratique se justifie, mais nous savons par contre que cela ne contribue pas à faciliter les choses pour les habitants .

Nous souhaitons donc qu'on revoie cette façon de faire et qu'on n'imprime plus de date limite sur les bons donnant droit aux sacs poubelles .

Geneviève Minguet

conseillère communale Ecolo

Pt. 43B. Les bancs publics : des espaces de convivialité à garder en état

*« Un banc, c'est gratuit, un banc, ça ouvre la porte à des rencontres, à des discussions, un banc, c'est le droit de s'asseoir dans l'espace public, sans forcément consommer » Georges Brassens*

Suite à quelques rencontres citoyennes, le groupe ecolo interpelle la majorité sur un élément urbanistique facile à mettre en œuvre mais surtout très important à maintenir en état : les bancs publics.

Or dans de nombreux cas, ils manquent d'entretien, sont sales, ou carrément détruits en partie et donc inutilisables.

Pour rappel, un environnement bien entretenu participe au sentiment de sécurité !

Nous avons été notamment très clairement apostrophés par des citoyens de Mangombroux pour que simplement les bancs de la place publique soient rafraichis ?

Voici un chiche facile à mettre en place !

Merci à vous pour votre réponse.

Geneviève Cabodi

Question orale : les défibrillateurs dans nos clubs sportifs

Monsieur l'Echevin des sports,

Depuis plus d'un an, la Fédération Wallonie-Bruxelles subsidie à hauteur de 75% l'achat par les clubs sportifs d'un défibrillateur externe automatique (DEA). Ces appareils ne coûtent que de 2.000 à 2.500 euros, dont les clubs ou les communes ne doivent donc assurer que 25 % du prix. Pourtant, il semble que peu de clubs en aient fait la demande : à peine 43 défibrillateurs cardiaques ont été demandés depuis 2010, malgré l'importance de disposer de ce type d'appareil comme nous l'a encore démontré la malheureuse actualité sportive du mois dernier. 300 de ces DEA doivent aujourd'hui être distribués via l'Association des établissements sportifs (AES). Le ministre des sports a par ailleurs exprimé sa volonté de conditionner l'octroi d'une subvention à une infrastructure sportive à la présence d'un DEA et d'un personnel formé à son utilisation.

Pouvez-vous nous informer de la situation à Verviers ? Combien de clubs sportifs disposent-ils de cet appareil ? Une campagne de sensibilisation a-t-elle été effectuée auprès de nos clubs sportifs ?

Je vous remercie pour vos réponses,

Pauline Dumoulin

Verviers, le 24 avril 2012.

**Taxes. Demandes de Mme la Conseillère Minguet concernant le règlement sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.**

Effectivement, comme l'affirme Madame la Conseillère, une date limite, soit le 31 janvier de l'exercice suivant, est prévue pour l'échange des bons contre des sacs poubelle et des sacs bleus et ce pour des raisons pratiques bien compréhensibles.

Il est en effet difficile de gérer en même temps les bons venant de différents exercices sans engendrer des difficultés dans le traitement des données.

Les bons sont transmis au moment du paiement qui, pour la plupart des contribuables, a eu lieu au mois d'août 2011 au plus tard, la taxe ayant été enrôlée en juin.

Chacun dispose, donc, de plusieurs mois pour échanger ces bons. En cas de perte, le Collège a accepté que de nouveaux bons soient imprimés. Cela concerne un nombre très restreint de personnes, Pour 2011, moins de 22 demandes ont été ainsi transmises au Collège.

Il est vrai que cette date limite n'est pas prévue dans le règlement mais a été décidée par le Collège communal. Toutefois, le courrier qui accompagne l'envoi des bons précise la date limite du 31 janvier pour l'échange des bons.

D'ailleurs, les autres communes, Liège par exemple, prévoient généralement une limitation dans le temps pour l'octroi de sacs gratuits. De même, Intradel impose une date limite pour l'octroi de sacs bleus.

Après le 31 janvier 2012 seules quelques demandes ont été adressées aux guichets de la recette et du service des taxes.

Quant aux chiffres demandés, il y a lieu de savoir que 21.896 bons ont été distribués en 2011 et 16.050 échangés, soit un pourcentage de 73,3 %.

En ce qui concerne l'impact de la distribution des sacs gratuits sur la diminution du nombre de dépôts sauvages, la combinaison de différents éléments fait que nous ne pouvons objectiver les motifs exacts.

En effet, si on reprend le nombre de sanctions administratives en général, le chiffre a été multiplié par trois ou quatre en trois ans mais cette augmentation est due à une logique de poursuite politique ou policière et non à plus de dépôts clandestins.

D'autre part, que les sacs soient gratuits ou non, certains dépôts sont presque « culturels », la preuve en est que certaines personnes n'hésitent pas à effectuer des dépôts clandestins avec des sacs de certains supermarchés eux-mêmes payants.

Enfin, le fait que les sacs soient distribués gratuitement, que des poursuites soient effectivement menées et qu'il y ait une politique de prévention en la matière fait sans doute qu'il y a une conscientisation qui se met en place mais le facteur qui influence cette prise de conscience est très difficile à préciser.

Le système de distribution de sacs gratuits vise à conscientiser le plus grand nombre de citoyens mais le plus grand nombre ne veut pas dire l'unanimité.

En date du 19 avril, Mme Cabodi a écrit :

*Les bancs publics : des espaces de convivialité à garder en état*

*« Un banc, c'est gratuit, un banc, ça ouvre la porte à des rencontres, à des discussions, un banc, c'est le droit de s'asseoir dans l'espace public, sans forcément consommer » Georges Brassens*

*Suite à quelques rencontres citoyennes, le groupe ecole interpelle la majorité sur un élément urbanistique facile à mettre en œuvre mais surtout très important à maintenir en état : les bancs publics.*

*Or dans de nombreux cas, ils manquent d'entretien, sont sales, ou carrément détruits en partie et donc inutilisables.*

*Pour rappel, un environnement bien entretenu participe au sentiment de sécurité !*

*Nous avons été notamment très clairement apostrophés par des citoyens de Mangombroux pour que simplement les bancs de la place publique soient rafraichis ?*

*Voici un chiche facile à mettre en place !*

*Merci à vous pour votre réponse*

---

**REPONSE :**

*Une équipe de 3 ouvriers a été mise en place et elle est en charge du mobilier urbain. Cette équipe a pour tâche de placer, remplacer et réparer les poubelles, les bancs, les abris à vélos, les canisettes, les mats à drapeaux... Cette tâche est conséquente (rien que pour les poubelles publiques, par exemple, on en compte pas moins de 1500 : 400 dans le centre ville et 1100 hors centre !).*

*Toute constatation d'une dégradation de mobilier urbain peut être désormais signalée au numéro vert mis en place ce 2 avril dernier. En effet, ce numéro gratuit (0800-21105) et deux adresses mails distinctes sont à la disposition du citoyen : [travaux@verviers.be](mailto:travaux@verviers.be) pour une dégradation de voirie, un avaloir bouché ou encore la présence de tags. L'adresse [environnement@verviers.be](mailto:environnement@verviers.be) est dédiée, elle, aux collectes et abandons de déchets ou encore aux tags.*

*Le numéro vert est accessible pendant les heures de bureau, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. En revanche, le citoyen peut adresser un courriel à tout moment.*

*Nous avons pris bonne note de la dégradation particulièrement sérieuse des bancs à Mangombroux. Une équipe s'est rendue sur place pour faire le nécessaire.*

*J'encourage chacun à former ce numéro gratuit ou à rédiger un courriel.*

**De:** DEMOLIN Pierre

**Envoyé:** mercredi 18 avril 2012 16:13

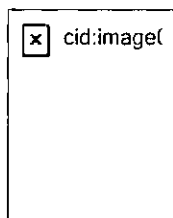
**À:** Collège; THEODORY Renaud

**Objet:** TR: Question pour le Conseil communal de ce lundi 23 avril 2012

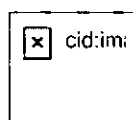
Question orale Conseil.

Réponse Monsieur AYDIN ou Monsieur le Bourgmestre.

Pierre DEMOLIN  
Secrétaire communal  
☎ 087/325 220  
☎ 087/325 341



*N'imprimez ce mail que si cela s'avère nécessaire...*



---

**De :** Jo Bre [mailto:jobre64@gmail.com]

**Envoyé :** mercredi 18 avril 2012 13:02

**À :** DEMOLIN Pierre

**Objet :** Question pour le Conseil communal de ce lundi 23 avril 2012

Monsieur le Secrétaire,

Vous trouverez, ci-dessous, une question pour le Conseil communal de ce lundi 23 avril 2012.

Je vous en souhaite bonne réception.

Bien à vous,

Joëlle BREUER  
Conseillère communale

Question : bilan du plan « hiver » 2011 et quelles perspectives pour l'hiver 2012.

Monsieur le Président,  
Cher(e)s Collègues,

A l'initiative du Bourgmestre, la Ville de Verviers a mis en place en 2011, un « Plan Hiver » afin d'éviter le chaos de l'hiver 2010.

A propos de ce plan « hiver » 2011, qu'en est-il du bilan ?

Est-il prévu de reconduire ce plan pour l'hiver 2012 ?

D'avance, merci pour les réponses que vous pourrez apporter.

Fait à Verviers, le 19 avril 2012

Joëlle BREUER  
Conseillère communale

En date du 19 avril, Mme Breuer a écrit :

Question : bilan du plan « hiver » 2011 et quelles perspectives pour l'hiver 2012.

Monsieur le Président,  
Cher(e)s Collègues,

A l'initiative du Bourgmestre, la Ville de Verviers a mis en place en 2011, un « Plan Hiver » afin d'éviter le chaos de l'hiver 2010.

A propos de ce plan « hiver » 2011, qu'en est-il du bilan ?  
Est-il prévu de reconduire ce plan pour l'hiver 2012 ?  
D'avance, merci pour les réponses que vous pourrez apporter.

Fait à Verviers, le 19 avril 2012

Joëlle BREUER  
Conseillère communale

---

**REPONSE :**

*Il n'est pas aisé de tirer les bilans de ce plan Hiver car ce dernier a été bien moins long et bien moins rigoureux que celui rencontré l'année d'avant. Toutefois, la Ville de Verviers a mis sur pied son plan hiver en commençant par l'achat de nouveaux véhicules : un nouvel Unimog équipé d'une trémie et d'une lame. En sus, l'achat d'une trémie et d'une lame supplémentaires a été également effectué.*

*En terme d'interventions, sur 30 semaines d'ouverture, la garde a été ouverte  $\pm$  15 fois. Les circuits ont été bien mieux définis, par tournée - d'abord prioritaire = itinéraires des bus, hôpitaux, écoles.....puis secondaire 1 et secondaire 2 - en tenant compte des points noirs relayés par la Police.*

*En terme d'achat de sel, sur les 400 tonnes commandées à la Province de Liège, nous disposons encore d'un solde d'environ 310 tonnes.*

*Le plan Hiver version définitive se peaufine actuellement pour être opérationnel dès le retour du mauvais temps.*

*Je terminerai en ajoutant qu'à l'image de ce qui a été fait pour les Voiries – Propreté Publique, le numéro vert 0800-21105 est également opérationnel, du 21 novembre au 20 mars. En effet, pendant les heures de bureau, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, le citoyen qui compose ce numéro est appelé à former le 5 dans le menu déroulant afin de signaler la ou les rue(s) qui pose(nt) problèmes. L'adresse mail [hiver@verviers.be](mailto:hiver@verviers.be), est quant à elle, disponible à tout instant.*



VILLE DE VERVIERS – CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2012

HAJIB EL HAJJAJI - CONSEILLER COMMUNAL INDEPENDANT

*Question orale à l'attention de l'Echevin de l'Emploi, Monsieur Robert Bottermàn*

**Objet : Promouvoir la diversité linguistique dans notre commune :  
Projet Wallangues : où en est-on à Verviers ?**

Monsieur l'Echevin,

Comme vous le savez, le Ministre Antoine, dans le cadre du Plan Mashall 2.vert a décidé de lancer une plateforme pour permettre à chaque wallon et à chaque wallonne d'améliorer, gratuitement via le net, ses connaissances linguistiques. Quatre langues sont proposées : français, néerlandais, allemand et anglais.

A ce jour, plus de 80000 utilisateurs ont été répertoriés. Je souhaiterais savoir quelle est la situation actuelle à Verviers.

- Savez-vous combien de Verviétois participent à ce projet ?
- Est-ce que Verviers dispose de formateurs Wallangues, ou encore d'OISP (Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle) ou d'EPN (Espace Public Numérique) certifiés Wallangues ?
- Que compte mettre en place la Ville pour promouvoir cette initiative qui permet d'apprendre via Internet une langue ? Je m'étonne à ce jour d'ailleurs qu'aucune information ne figure sur le site Internet de la Ville de Verviers ou dans un canal V. Pouvez-vous me confirmer cela ?

La promotion de la diversité linguistique est une richesse pour notre ville mais elle est aussi un défi que nous devons relever ensemble. En effet, dans le cadre des futurs défis en matière de relance économique et d'emploi à promouvoir dans notre commune, nous aurons besoin de candidats ayant des compétences linguistiques avérées.

Par exemple, pour l'Outlet, des emplois étaient disponibles mais nombre de Verviétois, pourtant désireux de travailler, ne furent pas choisis par manque de connaissances linguistiques suffisantes. Il est de la responsabilité du politique de promouvoir de telles initiatives et de garantir leur succès !

Site web : <http://www.wallangues.be/>





VILLE DE VERVIERS – CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2012

HAJIB EL HAJJAJI - CONSEILLER COMMUNAL INDEPENDANT

*Question orale à l'attention de l'Echevin du Tourisme, Monsieur Maxime Degey*

**Objet : Réaliser de grandes fresques BD de nos dessinateurs verviétois dans l'espace public : quand convivialité et culture font bon ménage !**

Monsieur l'Echevin,

Notre ville possède sans conteste des atouts culturels et il convient de pouvoir en assurer la promotion et la diffusion au plus large public. Au-delà d'artistes de scène ou encore de notre gastronomie, il convient de promouvoir un des secteurs que nous avons côtoyé de près ou de loin, chacune et chacun, soit durant notre enfance, soit pour certains jusqu'à aujourd'hui encore : ce secteur, c'est la bande dessinées.

La culture a pour vocation d'ouvrir les yeux sur le monde, de réfléchir sur la condition humaine, d'interpeller le visiteur mais aussi d'égayer nos espaces publics et de vulgariser l'art dans nos espaces publics.

C'est pourquoi, je voudrais vous interpeller sur un projet qui me tient à cœur : le développement de grandes fresques BD à réaliser sur des façades, parfois monocolors, parfois ternes et non entretenues. Bien sûr, le choix sera difficile puisque notre ville (ou notre région) regorge de talents de dessinateurs (certains étant décédé et à qui nous pourrions rendre un hommage posthume) : René Hausman et ses personnages fantastiques, Philippe Jarbinet, Didier Chardez (Didjé), Serge Ernst, Martin Jamar, Raymond Macherot, Jacques Martin, Maurice Maréchal ou encore Paul Deliège...

J'avais notamment pensé au mur se trouvant à la jonction entre la rue du Gymnase et la place des Martyrs qui serait un bon début pour cette aventure culturelle qui mettrait de la convivialité dans notre ville !

Je ne doute pas que cette idée retiendra toute votre attention et j'espère que vous y mettrez l'énergie et les moyens nécessaires pour que nous puissions en tout cas en réaliser une durant cette année. Nous pourrions à l'avenir envisager un circuit touristique et rendre accessible et visible cette dimension de notre patrimoine culturel... Votre coup de crayon sera aussi sollicité mais ce sera pour signer le lancement d'un tel projet !

Hajib EL HAJJAJI  
Conseiller communal indépendant

**Annexe 1 : soutien de René Hausman à mon projet de fresques BD (échanges d'emails reproduits avec l'accord du destinataire)**

De : EL HAJJAJI Hajib [mailto:hajib.eh@gmail.com]  
Envoyé : 4 avr. 2012  
À : rene.hausman@cybernet.be  
Objet : Demande de soutien pour un projet artistique à Verviers - proposition

Monsieur Hausman,

Conseiller communal à Verviers, je souhaiterais rendre la culture plus accessible à la population. C'est pourquoi, j'ai le souhait de pouvoir proposer lors d'un conseil communal la possibilité à Verviers de mettre en avant des artistes locaux du monde de la BD et de leur permettre de peindre sur des façades de la ville. L'initiative a déjà eu lieu à Bruxelles et je la trouve très réussie. Certains murs sont de véritables trompe-l'œil et cela est largement préférable à une façade terne et sombre.

Cela permettrait aussi d'exposer et de faire connaître les créations de nos artistes locaux, de rendre plus joyeux nos rues et pourquoi pas à l'avenir de créer un circuit touristique de dessinateurs BD dans notre ville.

Je voudrais savoir si vous êtes intéressés par un tel projet.

Peut-être avez-vous déjà participé à un tel projet dans d'autres villes ?

Si vous connaissez d'autres artistes, je serais très heureux que vous puissiez me communiquer leurs noms.

Hajib EL HAJJAJI

Conseiller communal indépendant

De : René Hausman [mailto:rene.hausman@cybernet.be]  
Envoyé : 12 avr. 2012  
À : Hajib EL HAJJAJI



Bonjour Monsieur El Hajjaji.

Merci pour votre courrier. C'est très sympathique. Mais il faut tenir compte du fait que je ne suis pas capable personnellement de peindre en grand à même un mur. Un dessin à moi agrandi (c'est ce qui a été réalisé pour mes confrères à Bruxelles) serait la solution.

Il existait un projet (mais jamais abouti) d'un mur avec une de mes illustrations à Arlon. A Verviers, je vous signale d'excellents auteurs : Philippe Jarbinet et Didier Chardez (Didjé) entre autres.

Votre projet pourrait aussi s'étendre en rendant hommage aux grands dessinateurs verviétois malheureusement disparus à savoir : Raymond Macherot, Maurice Maréchal ou Paul Deliège en agrandissant un de leur dessin déjà réalisé.

Votre idée est vraiment épatante. Merci encore.

En attendant de vos nouvelles, bien amicalement à vous.

René Hausman.

---

De : EL HAJJAJI Hajib [mailto:hajib.eh@gmail.com]  
Envoyé : 20 avr. (Il y a 3 jours)  
À : rene.hausman@cybernet.be

Monsieur Hausman,

Merci beaucoup pour votre soutien.

Je prévois de faire une intervention pour le conseil de ce lundi 23 avril 2012 et je me permettrais, avec votre accord, de relayer votre enthousiasme pour un tel projet.

Reste à voir si la volonté politique suivra ce même entrain.

Cordialement, et d'ores et déjà merci pour votre réponse.

Hajib EL HAJJAJI

Conseiller communal indépendant

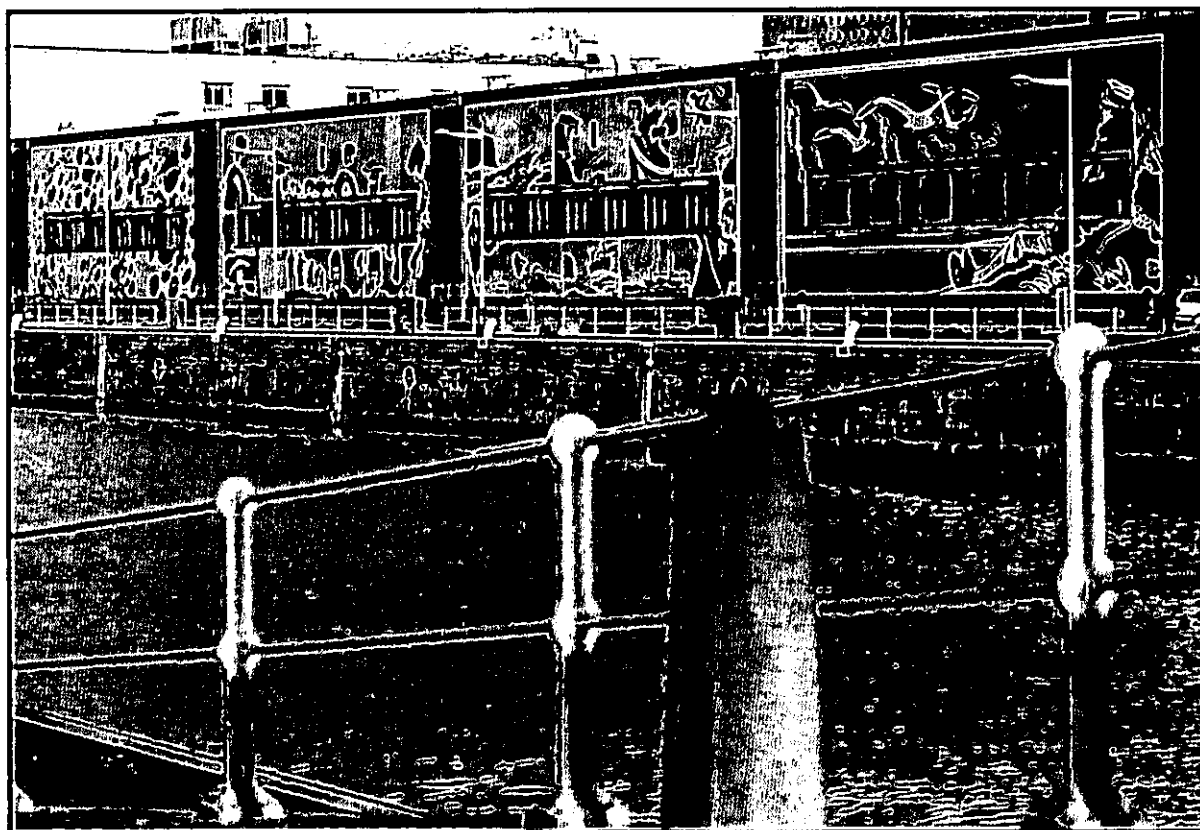
---

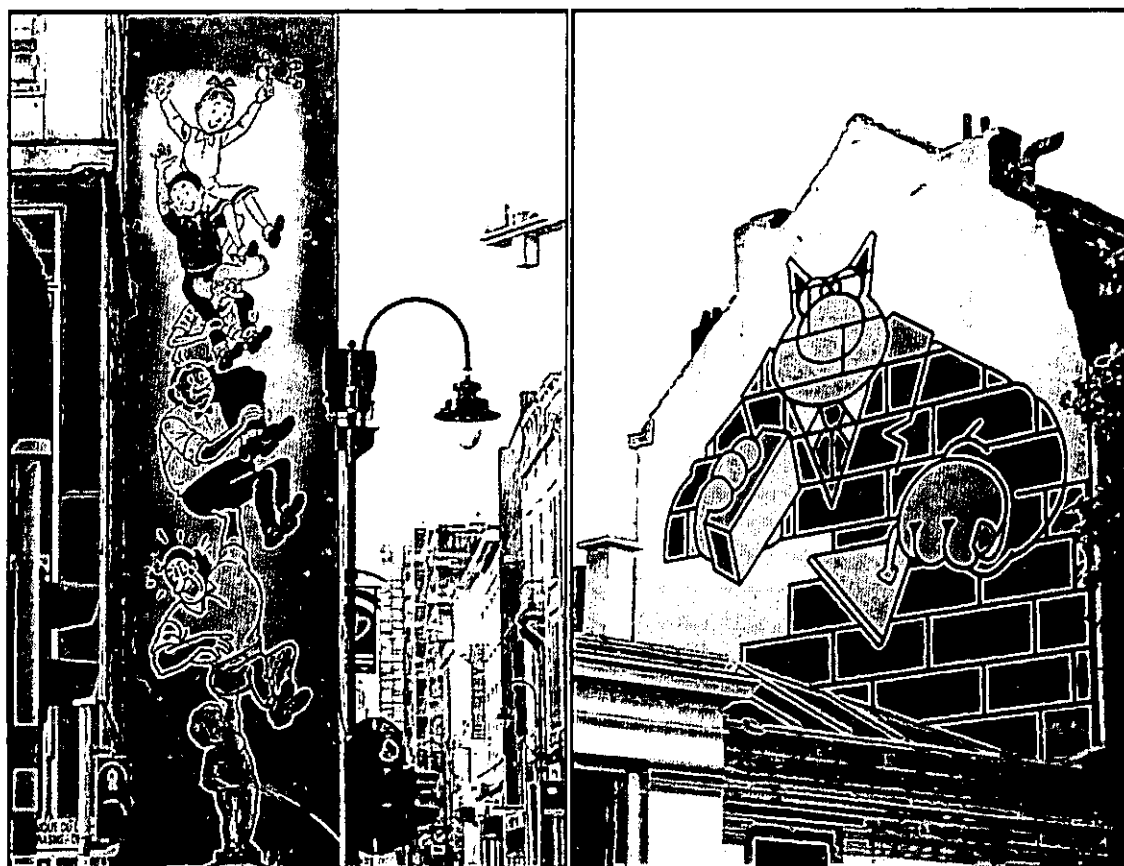
De : René Hausman [mailto:rene.hausman@cybernet.be]  
Envoyé : 21 avr. 2012  
À : Hajib EL HAJJAJI

Monsieur El Hajjaji,

Vous avez bien sûr mon accord. Je vous souhaite un bon week-end. Bien à vous. René Hausman.

Annexe 2 : Exemples de fresque BD à Bruxelles





**Réponse à la question orale de Hajib EL HAJAJI**

Monsieur le Conseiller,

*je ne peux que partager votre avis*  
Je vous remercie de rappeler que Verviers possède nombre d'atouts culturels et touristiques de grand intérêt, que nous nous employons chaque jour à mettre en valeur et en avant. Au-delà de tout ce qui existe déjà et que vous connaissez, il est vrai que nous devons être, et nous sommes, toujours à la recherche de nouvelles idées pour proposer des attractions culturelles ou touristiques de qualité aux Verviétois et à nos visiteurs.

Concernant votre proposition, elle a retenu toute mon attention et je compte y réserver une suite favorable, car je pense comme vous que ces grandes fresques, au-delà des aspects culturel et touristique, peuvent donner de la fraîcheur à notre commune. En effet, plutôt que d'avoir face à soi une façade vierge et parfois sale, je suis convaincu que les Verviétois apprécieraient bien davantage des dessins originaux.

Vous conviendrez, cependant, avec moi qu'il ne s'agit pas de dire « OK » pour voir ce projet concrétisé dans les prochains mois ! Dans le cas où le Collège donne son accord sur le principe, il nous faudra recenser toutes les façades où cela s'avère possible techniquement, et prendre contact avec les propriétaires des bâtiments concernés afin d'avoir leur approbation. Enfin, n'oublions pas que les artistes aussi doivent être consultés...

Vous comprenez donc que tout ce processus risque de durer quelques temps.

Néanmoins, il est vrai que nous pourrions déjà lancer cette dynamique en partant d'une ou deux façades. Nous étudierons la faisabilité comme je viens de vous l'expliquer, et nous vous tiendrons au courant des avancements de ce dossier.